

# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

---

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le treizième jour d'août deux-mille-dix-huit, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Martin Boulanger, Renaud Gosselin. Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés. M. Patrick St-Pierre, conseiller, est absent

### 1.0-OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum, la séance est ouverte.

### 2.0-ORDRE DU JOUR

Rés. 18-156

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 3 juillet et extraordinaire du 16 juillet

4.0 ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses & salaires de juillet 2018

5.0 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LECTURE DU COURRIER

7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 adoption du règlement no 18-390 sur la gestion contractuelle

7.2 Acceptation des dépenses prog. PAARRM

7.3 dépôt du rapport budgétaire période 7

8.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 acquisition du logiciel survi-mobile

9.0 TRAVAUX PUBLICS

9.1 engagement de crédits

9.2 bûchage 2019

10.0 URBANISME

10.1 dév. terrain industriel

10.2 dév. domiciliaire

10.3 chemin Scierie Lapointe

10.4 info : terrain au bout de l'av des Saules

11.0 LOISIRS ET CULTURE

11.1 boîte aux livres : 525\$

11.2 avancement passerelle

11.3 avancement travaux : rue Ste-Marie

12.0 VARIA

. bande passante MRC

. PIIRL : 8Sud

. limite de vitesse école

. thermostats programmables intelligents

. tonte de pelouse : Avis chemins et trottoirs

. 320 Principale

. projet au 40 route du Domaine

. entretien haie Parc de l'Ancienne Gare

13.0 2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

### **3.0- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 séance ordinaire du 3 juillet et extraordinaire du 16 juillet**

Rés. 18-157

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

### **4.0- ADOPTION DES COMPTES**

#### **4.1 dépenses & salaires de juillet 2018**

Rés. 18-158

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité. Somme totale : 521 887,41\$ plus 26 225,73\$ en salaires pour la période 7.

ADOPTÉE

### **5.0- 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **6.0- LECTURE DU COURRIER**

Rés. 18-159

#### **INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE : DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la directrice générale soit autorisée à assister au colloque de zone qui se tiendra à St-Malo le 13 sept 2017. Une dépense de 90\$ plus frais de déplacement est prévue à cet effet.

ADOPTÉE

### **7.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **7.1 adoption du règlement no 18-390 sur la gestion contractuelle**

#### **7.2 acceptation des dépenses prog. PAARRM**

#### **7.3 dépôt du rapport budgétaire période 7**

Rés. 18-160

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 18-390 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

ATTENDU QUE l'objet et la portée du règlement ont été communiqués aux personnes présentes à la séance du 3 juillet 2018 par Monsieur le conseiller Gino Giroux;

ATTENDU QUE les formalités d'adoption prévues à la Loi matière municipale ont été respectées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Martin Boulanger, appuyé par Gino Giroux et résolu à l'unanimité que le règlement numéro 18-390 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 18-161

#### **PROGRAMME PAARRM : TRAVAUX COMPLETÉS**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : André Drouin

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'asphaltage exécutés sur l'avenue Ste-Marie pour un montant subventionné de 19 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

La directrice générale dépose le rapport budgétaire au 30 juillet 2018, copie est remise à chaque élu.

### **8.0- SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **8.1 acquisition du logiciel survi-mobile**

Rés. 18-162

#### **ACQUISITION DU LOGICIEL SURVI-MOBILE**

Attendu que les municipalités de Courcelles, La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et St- Hilaire-de-Dorset gèrent en commun un service de protection contre l'incendie via une entente et un comité inter municipal;

Attendu la présentation du logiciel SURVI-Mobile, en présence des membres du comité de sécurité incendie et maires des municipalités, lors de la rencontre de juillet dernier;

Attendu que le logiciel a été inscrit aux immo de l'exercice financier 2018, montant de 4 000\$;  
Attendu que les frais mensuels ont été inscrits aux dépenses d'opération de 2018;  
Attendu la soumission déposée à la présente pour en faire partie intégrante:  
. Équipement pour les casernes de St-Évariste et de Courcelles: 2 750.00\$ taxes en sus  
. Frais mensuel pour l'application cellulaire: 320.00\$ / mois taxes en sus (3 840\$ / année)  
Attendu la recommandation positive du comité de sécurité incendie;  
En conséquence, Il est proposé par : Gino Giroux et appuyé par : Diane Rancourt  
QUE la Municipalité de Courcelles autorise la municipalité gestionnaire à conclure cet achat.

ADOPTÉE

## **9.0- TRAVAUX PUBLICS**

### **9.1 engagement de crédits**

### **9.2 bûchage 2019**

Rés. 18-163

#### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE, ENL. NEIGE & HYGIÈNE DU MILIEU**

Proposé par : André Drouin

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE soit autorisée une dépense de 3 000\$ pour carburant, de 1 500\$ pour sable d'hiver, de 1 500\$ pour concassé si besoin, de 1 000\$ divers et graisse, de 300\$ pour inspection du fardier et, pour inventaire, 1 455\$ pour une valve 6 pouces et 355\$ pour 2 compteurs d'eau.

ADOPTÉE

Discussion à propos du bûchage régulier de nos terrains, on demande à la directrice d'aviser le contractant de cesser jusqu'à nouvel ordre.

## **10.0- URBANISME**

### **10.1 dév. terrain industriel**

### **10.2 dév. domiciliaire**

### **10.3 chemin Scierie Lapointe**

### **10.4 info : terrain au bout de l'av des Saules**

Information apportée par M. Martin Boulanger et discussion concernant une superficie de terrain à préparer en vue de l'arrivée d'une éventuelle bâtisse industrielle.

Rés. 18-164

#### **MANDAT GESTIZONE : DEMANDE DE CA AU MDDELCC POUR UTILISATION DE ZONE HUMIDE (ART 22) DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE SUR LE LOT 4 023 390**

ATTENDU QUE suite au mandat confié à Gestizone pour le projet de développement domiciliaire du lot 4 023 390, le rapport de caractérisation a identifié deux zones humides;

ATTENDU QUE la Municipalité désire implanter un développement domiciliaire sur ce lot en tenant compte du rapport de caractérisation déposé par Gestizone en date du 4 juillet 2018;

Il est proposé par : Renaud Gosselin et appuyé par : André Drouin

QUE mandat soit donné à la firme Gestizone pour monter une demande de CA au MDDELCC pour utilisation d'une partie de zone humide (art22) sur le lot 4 023 390 en vue d'un développement domiciliaire.

ADOPTÉE

Information apportée par M. Martin Boulanger et discussion concernant la construction d'un chemin sur le lot no 4 910 418 et permission à la Scierie de l'utiliser. La Municipalité procèdera au remplissage (terre à fossé) et ce dernier s'engage à faire la finition.

Information est portée à notre attention par M. Renaud Gosselin quant à l'éventuelle vente de terrain au bout de l'avenue des Saules.

## **11.0- LOISIRS ET CULTURE**

### **11.1 boîte aux livres : 525\$**

### **11.2 avancement passerelle**

### **11.3 avancement travaux : rue Ste-Marie**

Rés. 18-165

#### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : BOITE À LIVRES**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Martin Boulanger

QU'UNE dépense de 525\$ soit autorisée pour la construction d'une boîte à livres par M. Roger Plante.

ADOPTÉE

Information donné par M. Gino Giroux concernant l'avancement de la passerelle.

Information donné par M. le maire et Mme la directrice générale concernant l'avancement des travaux de l'avenue Ste-Marie.

## **12.0- VARIA**

- . bande passante MRC
- . PIIRL : 8Sud
- . limite de vitesse école
- . thermostats programmables intelligents
- . tonte de pelouse : Avis chemins et trottoirs
- . 320 Principale
- . projet au 40 route du Domaine
- . entretien haie Parc de l'Ancienne Gare
- . voirie : rémunération chef d'équipe

Rés. 18-166

### **RETRAIT DU PROCESSUS D'ÉTUDE INTERNET/BANDE PASSANTE MRC**

ATTENDU QUE la MRC a formé un comité Internet/bande passante;

ATTENDU QUE les citoyens de la Municipalité de Courcelles sont tous desservis adéquatement;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : André Drouin

QUE la Municipalité de Courcelles se retire complètement du processus d'étude en lien avec l'Internet et la bande passante.

ADOPTÉE

Information donnée par Mme la directrice générale à propos des sommes disponibles via ce programme, discussion sur les possibilités d'utilisation des sommes pour les années à venir.

Indication de limite de vitesse, les balises seront commandées selon le modèle retenu.

Information donnée par M. le maire sur le fonctionnement des thermostats programmables intelligents qui sont installés à l'aréna, la caserne et le garage municipal.

Discussion à propos des rognures de gazon qui se retrouve sur le trottoir et dans la rue, on demande à la directrice d'aviser deux citoyens.

Discussion sur la façon dont le nettoyage de terrain au 320 Principale, acquisition récente de la Municipalité, se fera.

Discussion sur les étapes à venir pour le projet privé du 40 route du Domaine.

Entretien de la haie de cèdre au Parc de l'Ancienne Gare, un travailleur saisonnier sera contacté à cet effet.

Rés. 18-167

### **PRIME HORAIRE POUR CHEF D'ÉQUIPE EN VOIRIE/ENLÈVEMENT DE LA NEIGE**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : André Drouin

QU'après entente entre les parties, une prime horaire soit accordée au chef d'équipe en voirie & enlèvement de la neige, et ce, à compter du 13 août 2018.

ADOPTÉE

## **13.0- 2IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **14.0- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est 22h30

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_,maire

\_\_\_\_\_,dir.gén.